

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE - Action A ( ISIN : FR0010863688 ) Compartiment de la SICAV Echiquier Impact gérée par La Financière de l'Echiquier

### Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Positive Impact Europe recherche une performance nette de frais de gestion à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes et au travers d'entreprises dont l'activité apporte des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguant par la qualité de leur gouvernance et de leur politique sociale et environnementale. L'objectif du compartiment est associé à une démarche extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et d'un score impact. Il s'agit pour l'équipe de gestion de chercher à minimiser les risques et à capter des opportunités en investissant dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et qui possèdent de bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance. L'objectif extra-financier vise également à faire progresser les entreprises sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG, en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Aussi, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

L'indice MSCI EUROPE NR est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Positive Impact Europe. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit. Une analyse extra-financière réalisée en interne vient compléter l'analyse financière. Echiquier Positive Impact Europe s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best

in universe ») qui sont les valeurs européennes de toutes tailles de capitalisation boursière ayant fait l'objet d'une notation ESG. Les critères extra-financiers utilisés seront environnementaux (politique environnementale, impact produits ...), sociaux (politique RH, relation avec les clients, fournisseurs et société civile ...) et de gouvernance (équipe dirigeante, contre-pouvoirs ...)

Echiquier Positive Impact Europe est exposé en permanence entre 60% et 100% aux actions européennes (Union Européenne, Association Européenne de Libre Echange et Royaume Uni). L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations sera de 60%. Toutefois, afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA, il est investi à hauteur de 75 % en actions européennes.

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 10% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notes au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Une partie des frais de gestion est reversée à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France.

**Durée de placement recommandée :** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

**Affectation des revenus :** Capitalisation.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

**Fréquence de valorisation :** La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

**Fiscalité :** Eligible au PEA

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

**Garantie :** Le capital investi initialement n'est pas garanti.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	<b>3.00 %</b>	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

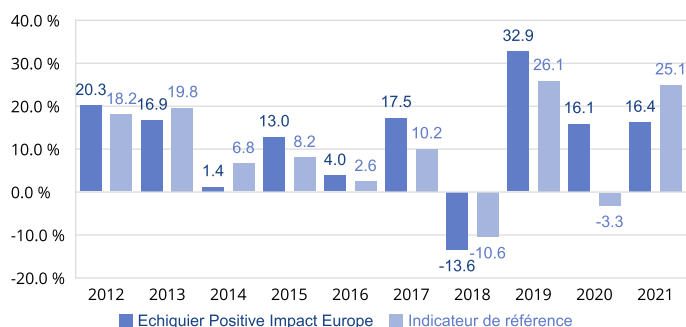
<b>Frais courants</b>	<b>1.80 %</b>	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	<b>0,00 %</b>	Méthode : 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive
----------------------------------	---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

## Performances passées



**Date de création de l'OPCVM : 2010**

**Date de création de l'action : 19/03/2010**

**Devise de référence : EUR**

**Indicateur de référence : MSCI EUROPE NR**

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

## Informations pratiques

**Dépositaire : BNP Paribas SA**

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.